

Le Lundy vingt sept de janvier mil sept cent soixante
 six, a prés la publication des bans du futur mariage d'entre
 mariage de vicfrd François et demoiselle Richard Le François domestique demeurant en cette paroisse
 hostie argentin père et mère d'une part de Laysos de crovetville sur mer; et de
 demoiselle marthe argentin fille de deffunt charles et de deffunte marie
 lafesse de pade et mère d'autre part de cette paroisse; faite tant
 au pres de notre messie paroissiale par trois dimanches consécutifs
 que par celle dud. Levetterville sur mer sans quil se soit trouvé aucun
 empêchement ny opposition comme il nous en a apparu par le
 Certificat de monfr. Le curé dud. Levetterville en date du vingt
 sept dud. mois dan.,
 Nous soussigné pasteur vicar dud. lieu après les fiancilles
 célébrées hier en cette Eglise avons reçu leurs mutual consentement
 de mariage et leurs vœux donné la benediction nuptiale. Les ceremonie,
 de notre mere sainte Eglise bien et dûement accomplies par le curé
 de cette paroisse de crovetville sur mer Charles Lapeyrie taillier vne des delapouze, sebastien
 argentin serrurier en femme pere delapouze et n.
 argentin frere taillier tous trois de cette paroisse sous